

Déclaration de politique générale du groupe

Déclaration de la politique environnementale

Le groupe Welding Alloys s'engage pour un avenir durable et à améliorer le bien-être social, économique et environnemental des communautés où nous opérons. Nous nous engageons également à réduire l'impact sur l'environnement de nos opérations mondiales.

Nos principes fondamentaux sont les suivants :

- Respecter ou surpasser toutes les législations environnementales pertinentes ;
- Identifier nos impacts environnementaux et évaluer nos objectifs environnementaux annuellement ;
- Intégrer la prise en compte des préoccupations et des impacts environnementaux dans toutes nos décisions et activités ;
- Développer une culture environnementale, de santé et de sécurité qui favorise l'engagement, la responsabilisation et l'action des travailleurs.
- Éduquer et former les travailleurs à identifier, comprendre et respecter les aspects et les dangers liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité, et réduire les impacts et les risques dans leurs environnements de travail ;
- Réduire les déchets grâce à la réutilisation et au recyclage et acheter des produits et matériaux recyclés, recyclables ou remis à neuf lorsque ces alternatives sont disponibles, économiques et adaptées dans la mesure du possible ;
- Minimiser la pollution de l'air, de l'eau, de nos océans et de nos terres liées à nos activités ;
- Promouvoir une utilisation efficace des matériaux et des ressources dans l'ensemble de nos installations, y compris l'eau, l'électricité, les matières premières et d'autres ressources, en particulier celles qui ne sont pas renouvelables ;
- Éviter l'utilisation inutile de matériaux et de produits dangereux, rechercher des substituts lorsque cela est possible et prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger la santé humaine et l'environnement lorsque ces matériaux doivent être utilisés, stockés et éliminés ;
- Acheter et utiliser des produits respectueux de l'environnement en conséquence ;
- Nous efforçons d'améliorer continuellement notre performance environnementale en fixant et en révisant des objectifs et des cibles ;
- Évaluer annuellement le rendement et l'amélioration



Mai 2023